

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 5  
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 05 Septembre 2017

Le 11 septembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (pouvoir Marie-Christine THEVENET), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX (pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE.

**OBJET : TRANSPORT - ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS EN COMMUN DES RESEAUX SAONIBUS ET CARS DE L'AIN – ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2017C07**

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'espace et des Transports, rappelle que dans le cadre de son schéma directeur transports – agenda d'accessibilité programmée, la CCDSV a identifié 72 arrêts à rendre accessibles et que les travaux sont programmés sur 6 ans avec une liste de dérogation pour les impossibilités techniques avérées.

13 arrêts de bus ont été programmés en 2016, première année de réalisation des travaux de mise en accessibilité.

Certains arrêts de bus du réseau Saônibus communs au réseau départemental, ont été intégrés dans l'agenda d'accessibilité programmée des transports du Département de l'Ain et inversement pour celui de la CCDSV.

Pour les arrêts utilisés par les deux autorités organisatrices de la mobilité, la CCDSV et le Conseil départemental de l'Ain, il convient de répartir équitablement entre ces deux entités la prise en charge de cette mise en accessibilité dans le cadre d'une convention.

Par délibération 2017C07 du 30 janvier 2017 le Conseil communautaire a approuvé la convention relative aux travaux de mise en accessibilité des 2 arrêts de bus communs aux réseaux Saônibus et Cars de l'Ain pour l'année 2016, à savoir arrêt Beluison Nord et arrêt Combattants Nord et Sud. Les montants exprimés étaient en TTC alors qu'ils auraient dû être en HT.

Il est proposé de modifier cette convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la mise en accessibilité de 2 arrêts communs en 2016 en précisant que le montant estimé est de **9 845,83 € HT** décomposé ainsi :

- Arrêt Beluison Nord – Trévoux : **8 545,83 € HT**
- Arrêt Combattants Nord et Sud – Trévoux : **1 300 € HT**

Le Conseil départemental de l'Ain contribuera à ces travaux pour un montant forfaitaire de 50 %, soit **4 922,91 € HT**.

Le bureau a donné un avis favorable à cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Retire** la délibération 2017C07 du 30 janvier 2017 ;
- ✓ **Approuve** la nouvelle convention relative aux travaux de mise en accessibilité des 2 arrêts de bus communs aux réseaux Saônibus et Cars de l'Ain pour l'année 2016, à savoir arrêt Beluison Nord et arrêt Combattants Nord et Sud pour un montant estimé à 9 845,83 € HT décomposé ainsi : Arrêt Beluison Nord – Trévoux : 8 545,83 € HT et arrêt Combattants Nord et Sud – Trévoux : 1 300 € HT
- ✓ **Autorise** le Président à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **15 SEP. 2017** A Trévoux, le 11/09/2017  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170911-2017C94-TR  
Affichage le : **15 SEP. 2017**

**Le Président,  
Bernard GRISON**

